

## Point Solidaires Finances Publiques du 22 avril 2020

Outre l'état des lieux à ce soir, vous trouverez ci-après plusieurs types d'informations et quelques pièces jointes :

- un compte-rendu national de la conférence téléphonique du 22 avril avec le DG
- extrait d'une adresse de l'intersyndicale de la DRFiP 31 envoyée tout à l'heure aux directeurs et qui est en pièce jointe
- un mot sur le 1<sup>er</sup> mai avec un renvoi au document joint
- le renvoi à un tract de Solidaires Fonction Publique sur congés, RTT et primes
- compte-rendu de conférence téléphonique à l'ENFiP qui concerne une partie d'entre vous.

**Attention : la conférence direction/syndicats se tiendra vendredi prochain à 11h00. N'oubliez pas les coordonnées [christian.terrancl31@gmail.com](mailto:christian.terrancl31@gmail.com). Plus Yves Peyras au 06 20 29 60 68 et Christian Terrancl au 06 19 35 90 26**

## État des lieux de la direction au soir du mercredi 22 avril 2020

### Situation des agents en missions prioritaires

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA (effectif théorique) : **856**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) sur la liste PCA amenés à exercer leur mission à domicile (effectif théorique) : **195**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **345**

### Situation des agents qui travaillent à domicile

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **207**

Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui exercent une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **77**

Nombre d'agents en autorisation spéciale d'absence liée au COVID 19 : **980**

Cas ou suspicions de cas : **30**

## Interpellation de l'intersyndicale de la DRFiP de Haute-Garonne



Sections de Haute-Garonne



Toulouse, le 21 avril 2020

### **CAMPAGNE IR 2020 : INTERPELLATION DE LA DIRECTION QUI VAUT ALERTE**

Monsieur le Directeur,

Nos organisations syndicales interviennent depuis près d'un mois dans les conférences téléphonées et réaffirment : il faut au maximum rester chez soi, il faut préserver la santé de la population et, au cas particulier, des agents de la DGFIP..

## Audio-conférence du 21 avril syndicats nationaux Direction Générale

Personne, même pas nous, ne se plaindra des échanges réguliers avec l'administration dans la période. Ils permettent de mettre en évidence des problématiques locales que la DG règle, dans la plus grande partie des situations, assez rapidement.

Ce dialogue social d'une forme particulière en mode confiné est assez hétérogène sur le territoire, mais la DG n'entend pas appliquer un management stalinien (sic) et imposer un modèle uniforme à tous les directeurs et toutes les directrices... Elle continue néanmoins à passer le message de l'intérêt d'avoir localement un dialogue social soutenu...

A l'évidence, et c'est aussi vrai pour la question du télétravail, ce mode de fonctionnement ne devra devenir majeur dans la vie d'après, au prétexte de faire des économies d'échelle par exemple.

En ce qui concerne plus singulièrement le télétravail, un bilan devra être tiré de la période, sur la base des retours d'expérience de celles et ceux qui y ont été confronté.es à l'insu de leur plein gré et avant toute réflexion pour une extension « sauvage ».

Le DG a d'emblée confirmé un niveau de connexion à Impôt.gouv très élevé hier (un million de connexions). Ce point laisse penser que le taux de télédéclarants pourrait bondir, mais le DG veut rester prudent, pointant notamment le fait qu'un certain nombre de contribuables se font aider habituellement par des membres de leur famille avec lesquels ils n'ont pas forcément de contacts dans la période.

Il souligne cependant que le taux de décrochés constaté, est très mauvais et que la vigilance sera de mise quant au niveau de réponse aux sollicitations distancées. *Traduction concrète : une augmentation de la présence « derrière » le téléphone, donc vraisemblablement en présentiel.*

La DG nous a par contre informés d'un retard de livraison des 2 000 PC dont nous faisons état hier. Ces difficultés de livraison et d'acheminement sont aussi à l'origine, selon le DG, des manques constatés en la matière dans certains départements ultra-marins (La Réunion pour ne pas la citer dont nous avons évoqué la situation tendue). La DG assure qu'elle met tout en œuvre pour que les agent.es de ces départements puissent accéder au télétravail, y compris en autorisant l'installation au domicile d'une station informatique, prélevée au bureau.

Au chapitre de ces mêmes départements, la situation de Mayotte a été évoquée au regard des problèmes rencontrés sur place pour accéder au remboursement des frais de repas. La DG devrait rappeler les conditions souples et larges d'application du décret à l'origine de cette prise en charge.

Sur cette item, la DG s'engage à ne pas traîner dans le défraiement des agent.es demandeurs, ce qui ne signifie pas qu'il faille augmenter inconsidérément le nombre des agent.es en présentiel dans les services RH (en réponse à une interrogation d'une OS).

Sur la problématique des agent.es en congés bonifiés au moment du début du confinement (originaires présents en métropole ou dans leur département d'origine), la DG indique être en attente d'instructions (décret) en provenance de la DGAFP pour statuer.

Sur la campagne IR après le 11 mai, l'expression du DG demeure identique à celle des derniers jours : pas d'ouverture « massive » au public et pas autre chose, si le besoin s'en faisait sentir, que de l'accueil sur rendez-vous.

## Plus que jamais, le 1er mai

Le 1er mai prochain sera une journée très particulière. La pandémie fait rage et le déconfinement s'amorcerait le 11 mai dans un brouillard dû aux découvertes scientifiques que l'on fait peu à peu sur ce virus mais également dans une incohérence gouvernementale qui gère ses pénuries et veut reprendre coûte que coûte, quitte à jouer parfois avec la santé des travailleurs/ses. Plus que jamais, ce 1er mai sera l'occasion de porter les revendications de celles et ceux qui en France comme partout dans le monde subissent la domination de quelques un.es. C'est le sens du communiqué commun intersyndical auquel *Solidaires Finances Publiques* s'associe pleinement !

**Vous l'avez en pièce jointe à ce message et j'en profite pour mettre un peu de gaieté dans ce message avec la photo d'un bouquet de muguet du jardin.**



## Congés, RTT, Primes : Dans la Fonction Publique le Gouvernement répand l'injustice

**Tel est le titre du tract de Solidaires Fonction Publique que vous trouverez joint à cet envoi et dont vous trouverez ci-dessous l'introduction**

L'ordonnance sur les congés et RTT dans la fonction publique de l'État (FPE) et dans la fonction publique territoriale (FPT) vient de sortir le 16 avril, presque un mois après celle relative au secteur privé (ordonnance du 25 mars). Elle vient préciser les modalités d'application de l'article 11-I-b) de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars, au secteur public (hors enseignants et versant hospitalier). Le ministre impose :

— 5 jours de RTT, plus cinq jours de RTT ou congés annuels, aux agent.es de l'État en ASA,

— et sur décision du chef de service 5 jours aux télétravailleurs/euses, le tout sans même une consultation préalable du comité technique, alors que pour le privé un accord d'entreprise est nécessaire (article 11 de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars).

## **Formation concours : les dernières informations de nos camarades de l'ENFiP, issues d'une audio-conférence du 17/04/2020.**

**Nous la transmettons à toute notre liste parce que dans la liste ci-dessous vous êtes nombreux-ses à être concernés à un titre ou un autre et nous avons jugé utile de ne pas faire le tri dans le compte-rendu de la section.**

Les informations ci-dessous sont issues de source officielle mais, à l'instar des annonces gouvernementales dans la période, des modifications peuvent survenir à tout moment...

*La reprise à partir du 11 mai des cycles de formation dans les établissements de l'ENFiP est conditionnée par l'accord de la médecine de prévention sur chaque site.* Toutes les règles établies pour la DGFIP seront appliquées : nettoyage des locaux, gels, gants, lingettes. Les établissements en ont commandés ainsi que les CHS-CT. Les commandes de masques sont pilotées par l'administration centrale. Actuellement, les masques sont distribués en priorité aux agent.es en charge de l'accueil du public. *Solidaires Finances Publiques* a souligné que l'ENFiP avait en outre des particularités qui devaient être prises en compte. L'ENFiP n'a pas pris de dispositions concernant le port des masques après le déconfinement au sein des établissements. La réflexion est en cours.

Pour *Solidaires Finances Publiques*, compte tenu de la promiscuité inévitable, le port des masques doit être pris en compte et adapté aux préconisations gouvernementales.

La direction doit nous informer sur les détails : dédoublement de classes, restauration, logement des stagiaires, transports, etc, dans les jours à venir (aucune date ne nous a été donnée).

- *Les stagiaires actuels qui doivent rendre leur ordinateur portable pourraient le faire du 11 au 18 mai.*

L'organisation n'est pas encore totalement définie, il est envisagé que les services informatiques répartis sur le territoire (DiSI, CID, etc) les récupèrent directement ou que des plannings de récupération soient élaborés dans les établissements. Tout dépendra des conditions de déconfinement (inconnues à ce stade).

- *Solidaires Finances Publiques* insiste sur la nécessité de respecter les règles sanitaires et d'éviter l'arrivée de l'ensemble des stagiaires au même moment sur un même lieu. Certains stagiaires étant susceptibles d'avoir été au contact ou d'avoir été infectés par le virus du Covid-19, tous les ordinateurs doivent être désinfectés avant d'être remis en circulation.

### **Scolarité 2019/2020 inspecteurs généralistes, fonciers et informatiques**

- Le stage probatoire est prévu du 18 mai au 31 juillet 2020.

Une épreuve de rattrapage sera mise en place pour les stagiaires n'ayant pas validé leur scolarité, le nombre de stagiaires concernés n'est pas encore déterminé. La direction est en attente de la note UC comportement qui est nécessaire pour déterminer ce nombre. Stage probatoire : caractère probatoire maintenu ? Oui mais avec souplesse.

Au regard des conditions exceptionnelles de cette année, les rapports intermédiaires et définitifs, la mise en œuvre de gestes métiers ainsi que le tutorat vont être difficiles à réaliser dans les conditions optimales. Un cadrage sera donné aux directions locales afin de leur permettre d'avoir une intégration dans les meilleures conditions permises au regard des éléments de contexte. Le caractère probatoire ne pourra pas se baser cette année sur les éléments initialement attendus, il sera adapté selon les contextes locaux.

*Solidaires Finances Publiques* sera attentif à ce que les stagiaires puissent réaliser leur stage dans les meilleures conditions possibles.

### **Scolarité 2019/2020 contrôleurs généralistes**

Les copies de l'EA3 qui sont confinées dans les établissements vont bientôt être corrigées. Les résultats devraient être connus début mai. Une épreuve de remplacement sera proposée aux stagiaires n'ayant pas validé ou ayant été absents. Les épreuves de remplacement et de rattrapage s'effectueront à distance. Les oraux se feront via JITSY. Le stage d'application se déroulera du 18 mai au 30 septembre 2020. La semaine du 11 mai est neutralisée pour faire le lien entre un déménagement éventuel et le déconfinement.

- *Solidaires Finances Publiques* veillera à ce qu'aucun stagiaire ne soit stigmatisé et que chaque situation individuelle soit analysée avec bienveillance.

### **Scolarité 2019/2020 contrôleurs programmeurs**

Pour les programmeurs, la mise en place d'une épreuve écrite dans un des établissements est en réflexion. A ce stade, ils ont effectué une épreuve de moins que les contrôleurs généralistes. Le cadre juridique contraint donc l'ENFiP à organiser cette épreuve. La formation est en établissement jusqu'au 28 mai 2020.

**Pour palier les manques pédagogiques inhérents au confinement**, les stagiaires pourront bénéficier dans leurs directions locales d'apports complémentaires de formation en CIF. Cependant, l'ENFiP précise qu'il faudra s'adapter aux contraintes. *Solidaires Finances Publiques* sera attentif à toutes les situations individuelles pour s'assurer que chaque stagiaire pourra bénéficier de toutes les formations nécessaires à son développement professionnel.

### **Formations continues**

Une expertise est en cours parmi les formations non délivrées pendant la période de confinement et pour définir une stratégie lors du déconfinement. Les départements ont d'ores et déjà indiqué ne pas vouloir envoyer de stagiaires en formation d'ici septembre et ne pas mettre à disposition de professionnels associés non plus sur cette période. Ces éléments seront analysés à la rentrée.

### **Formation LEP - LA**

Malheureusement, nous ne pourrions pas être précis sur cette formation... L'ENFiP a annoncé qu'un "*décalage est envisagé en septembre mais pas de réponse actée à ce stade*". Et, le Directeur Général, lors de l'audioconférence du lundi 20 avril, a annoncé que "*le début des formations des lauréats à l'EP et à la liste d'aptitude de B en A reste calé pour juin, à ce stade, mais pourrait évoluer en fonction des dispositions liées au dé-confinement.*" Les réflexions ne sont donc pas arrêtées et restent soumises à des conditions inconnues à ce jour.

### **Les Classes Préparatoires Intégrées (CPI)**

La direction indique qu'il faut malheureusement prioriser et faire un choix en organisant les CPI sans mobiliser des places assises. Pour le moment, aucune décision n'a été prise.

### **Scolarité 2020 agents AAFiP**

*Les agents C entreront dans l'administration le 18 mai*, et commenceront à être rémunérés. Concernant l'acompte de rémunération annoncé, *Solidaires Finances Publiques* attend toujours des réponses sur ce sujet.

Le début de la scolarité en établissement prévue initialement le 18 mai 2020 est reporté au 2 juin. Les deux premières semaines se feront en e-formation.

La direction élabore un cartable virtuel qui sera mis à disposition des agents pour leurs travaux du 18 mai au 29 mai. Les séances sélectionnées sont considérées comme les plus faciles à appréhender sans présentiel, intègrent des quiz, des exercices ainsi que des petits films. Une réflexion est en cours pour leur permettre d'accéder à leur messagerie professionnelle le plus rapidement possible et donc d'accéder aux plateformes Odissée.

Cette proposition a été transmise à l'administration centrale pour validation. L'ENFiP part du postulat que chacun possède un équipement suffisant. *Solidaires Finances Publiques* a souligné que certains stagiaires pouvaient ne pas avoir de matériel adéquat ni de possibilité de travailler de façon efficace. L'ENFiP a précisé que la formation en établissement n'étant pas probatoire, *il n'y aura pas de sanction pour ceux qui ne pourraient pas suivre ces formations à distance dans les conditions optimales. Chaque situation sera analysée au retour le 2 juin en établissement.*

- *Solidaires Finances Publiques* sera attentif à chaque situation et nous invitons tous les stagiaires en difficulté à se rapprocher de nos correspondants dans les établissements ou de nous écrire sur la boîte mail [ecoles@solidairefinancespubliques.org](mailto:ecoles@solidairefinancespubliques.org) pour vous soutenir et vous accompagner en cas de besoin.

*Les scolarités présentiels dans les établissements se dérouleront du 2 juin au 24 juillet.* Pour le moment, aucune décision n'a été arrêtée concernant la répartition des stagiaires par établissement. *Solidaires Finances Publiques* a souligné l'importance pour les stagiaires de connaître rapidement le lieu afin de gérer les problèmes logistiques inhérents : logements, transports, etc. Les stagiaires auront connaissance de leur direction d'affectation la dernière semaine de mai.

*La semaine du 27 juillet est neutralisée* pour effectuer les démarches administratives et l'installation dans la direction d'affectation. *La semaine de pré-spécialisation* qui devait avoir lieu en fin de cycle sera décalée dans le temps et sera effectuée probablement fin août voire début septembre.

### **Cycle de formation des agents administratifs et techniques recrutés par voie de PACTE**

La formation des « PACTE » est une action prioritaire. Elle reprendra dès que les conditions sanitaires le permettront. La direction étudie la possibilité de dérouler les formations dans des lieux différents pour garantir le respect des règles sanitaires.

### **Oraux concours B généraliste**

Des entretiens visio sont envisagés *mais rien n'est encore arrêté.*

- *Solidaires Finances Publiques* attire l'attention également sur les conditions d'accompagnement social des stagiaires de toutes les catégories. Certains stagiaires vont se trouver dans des situations précaires provoquées par la crise sociale induite par le Covid-19. Les problèmes calendaires des scolarités et des problématiques de logement ne doivent pas pousser les stagiaires de la DGFIP dans la précarité !

***Solidaires Finances Publiques* reste à vos côtés en cette période de confinement.**